

Avis rendus sur projets de la MRAe Centre - Val de Loire en 2022

publié le 26 août 2022

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

AOUT 2022

Création d'une centrale photovoltaïque au sol à Armitry (45)
Dossier étudié à la demande de la Préfecture du Loiret
2022APCVL55 / 2022-003723

Absence d'avis du 15 août 2022 – publiée le 26 août 2022